

*Questions orales*

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, quand nous nous heurtons à un problème, nous n'avons pas l'habitude de baisser les bras, de claquer les portes et de laisser s'instaurer le chaos, comme le chef du Nouveau parti démocratique semble suggérer de le faire. Jolie solution! Quand on se heurte à une difficulté, monsieur le Président, on continue de travailler à l'aplanir.

Ce qui se passe aux États-Unis, c'est que le comité des finances du Sénat a procédé à l'annotation du projet de loi présenté par le gouvernement au comité des voies et moyens de la Chambre. Il faut qu'ils se réunissent, dans une conférence des deux chambres, et qu'ils décident ce que le Congrès va recommander.

**M. Broadbent:** Les termes sont les mêmes.

**M. Crosbie:** Nous ne savons pas quelle sera la version définitive du projet de loi.

Pour ce qui concerne la situation du contre-plaqué, nous avons signalé aux États-Unis que s'ils n'opèrent pas les réductions tarifaires convenues le 1<sup>er</sup> janvier, ils se trouveront à violer l'ALÉ canado-américain. Si notre pays adopte l'ALÉ canado-américain, comme nous en avons l'intention, et comme nous sommes raisonnablement certains que les États-Unis vont le faire, ils se trouveraient alors en état d'infraction.

Donc, nous aurions diverses possibilités. Nous pourrions par exemple demander le règlement du différend, parce que les Américains auraient violé l'ALÉ. Nous pourrions aussi agir de notre côté par une riposte, répliquer à cet acte des États-Unis s'ils décident de le faire.

Ils ne l'ont pas encore fait, et nous n'allons pas paniquer. Il faut demander au député d'en face quelle est sa réponse au protectionnisme américain. Qu'est-ce que le NPD va faire? Que faudrait-il que le député fasse si les États-Unis signifiaient leur intention de dénoncer le Pacte de l'automobile? Que ferait alors le député?

**M. Broadbent:** Monsieur le Président, ce que je peux dire au ministre, c'est que lorsque les Américains disent «sautez», nous ne demanderions pas «à quelle hauteur?» comme font les conservateurs. Voilà la différence.

**Des voix:** Bravo!

## LE LIBELLÉ DE LA RECOMMANDATION DU COMITÉ DU CONGRÈS

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, puisque le ministre l'ignore manifestement, je voudrais lui dire que les termes de la modification contenue dans la proposition concernant les exportations canadiennes de contre-plaqué sont exactement les mêmes au comité de la Chambre qu'au Sénat.

**M. Crosbie:** Et alors?

**M. Broadbent:** Le ministre dit «Et alors?» Nous voulons qu'on prenne des mesures avant de parachever cet accord et qu'on ne proteste pas après, voilà ce qu'il en est.

**M. le Président:** La parole est au ministre.

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, le chef du NPD veut qu'on prenne des

mesures. Cela fait combien d'années maintenant qu'il veut qu'on en prenne? Est-ce que cela fait 10, 12 ou bien 20 ans? Depuis combien d'années les membres du Nouveau parti démocratique veulent-ils qu'on prenne des mesures? Ils l'ont voulu toute leur vie et ils l'ont obtenu. Nous avons déjà envoyé une note diplomatique aux États-Unis pour rejeter leur proposition et ce qui pourrait se trouver dans la mesure législative. Ce n'est pas encore adopté. Nous continuerons à nous y opposer. Si les États-Unis ne font rien pour rectifier la situation, nous prendrons des contre-mesures, parce que nous en avons les moyens, et nous allons le faire.

Mon collègue a demandé à quelle hauteur ils sautent. Je lui demande s'il veut parler d'un oiseau ou d'un avion. Non, il s'agit d'Ed Broadbent qui survole à toute vitesse Oshawa en route vers les États-Unis pour obliger le Sénat et la Chambre des représentants à faire ses quatre volontés.

**M. Broadbent:** Monsieur le Président, je me contenterai de dire que le gouvernement a certainement pris des mesures et c'est pourquoi actuellement sa popularité auprès des Canadiens se maintient nettement en troisième position. C'est à cause du genre de mesures qu'il a pris.

**M. McDermid:** Vous commencez maintenant à croire à ces sondages, n'est-ce pas?

**Une voix:** Vous devenez arrogant, Ed.

**M. Broadbent:** Qui est arrogant? Écoutez vos réponses.

**M. le Président:** Le chef du Nouveau parti démocratique pourrait peut-être poser sa question.

## LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, au lieu de réagir après le fait, le ministre aurait-il l'obligeance, en des termes francs mais non agressifs, d'informer les États-Unis que le Parlement ne sera pas saisi de ce projet de loi la semaine prochaine s'il renferme une modification qui, de l'avis du ministre lui-même, va à l'encontre de l'accord? Pour une fois, le gouvernement va-t-il soutenir les intérêts canadiens avant qu'on n'y ait porté atteinte, au lieu de le faire après coup? Voilà la question.

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Nous avons veillé, monsieur le Président, à bien faire comprendre aux Américains que nous résisterions fermement à toute modification de l'ordre de celle qu'on projette. J'ai mentionné les deux réactions éventuelles.

Voici en quoi consistent les dispositions que nous rejetons: «Le projet de loi de mise en application encourage le président à établir, de concert avec le Canada, des normes réciproques de rendement concernant l'utilisation de panneaux faits de contre-plaqué ou d'autre matière dans les travaux de construction réalisés aux États-Unis et au Canada. Le président rendra compte au Congrès de la mise en oeuvre de normes de rendement réciproques... et, conformément aux dispositions de l'article... il pourra abaisser les droits lorsqu'il aura établi que les normes nécessaires ont été respectées».